De: **Orthorisq** orthorisq@orthorisq.fr
Objet: Newsletter Orthorisq
Date: 26 mars 2019 à 14:52
À: M. Eric BENFRECH Dr eric.benfrech@me.com

ORTHORISQ

NEWSLETTER DU 26 MARS 2019

Chers Collègues,

Depuis novembre 2018, une **nouvelle équipe** a pris en charge la gestion d'Orthorisq, Eric Benfrech a remplacé Philippe Tracol comme gestionnaire et France Welby est devenue gestionnaire adjointe.

Le **Conseil d'Administration a été renouvelé**. Il est composé de Christian Delaunay (Président), Philippe Boisrenoult (Secrétaire général) et Bernard Llagonne (Trésorier). Les deux représentants des adhérents élus sont Charkes Msika et Bruno Crépin.

Une équipe de 27 experts travaillent régulièrement à l'analyse de vos EIAS et la validation de vos bilans.
Vous pouvez contacter **notre secrétaire Gladys** tous les matins au téléphone ou par mail, avec une réponse rapide à l'adresse : orthorisq@orthorisq.fr.
`
Le SIAM 2 s'est bien amélioré. Cependant, nous avons dû abandonner pour des raisons techniques le module d'accréditation par équipe mono disciplinaire. Les 3 équipes test constituées ont été dissoutes. Pour tous vos problèmes techniques vous pouvez contacter :
support.has@umanis.com.

Le **nouveau programme D** a été validé par la Commission Risque de la HAS et sera en ligne d'ici 2 à 3 semaines sur le SIAM. Ce programme a été **considérablement simplifié** par rapport au programme C. Les actions optionnelles ont disparu et toutes les activités sont transversales.

Le programme D comprend :

A/ Des recommandations que vous devez connaitre et appliquer:

- **Anciennes :** l'antibioprophylaxie, la check-list au bloc opératoire, les boîtes mouillées, le kit universel d'ablation de matériel, la coopération anesthésistes-chirurgiens,…
- **D'autres récentes** : le circuit des prélèvements au bloc opératoire, les risques associés au bistouri électrique et le NO-GO chirurgical.

B/ 5 activités, toutes obligatoires :

1/ La déclaration d'un EIAS bien documenté.

Nous sommes devenus plus exigeant en ce qui concerne cet EIAS, car le but d'Orthorisq est de colliger des problèmes rencontrés par nos collègues pour en tirer des conduites à tenir pour l'ensemble d'entre nous.

Les EIAS qui correspondent à des recommandations et des SSP déjà publiées ne sont plus utiles à notre communauté. Cela explique leur rejet. Cette politique est déjà appliquée depuis le début novembre 2018. Ainsi, un EIAS sur la même thématique peut avoir été accepté auparavant et être désormais refusé.

Les thématiques qui sont actuellement en cours d'étude sont :

- les relations entre praticiens (anesthésistes, chirurgiens, cardiologues, urgentistes, médecins rééducateurs…)
- les relations avec les patients et leur famille,
- les complications des ALR en dehors des échecs,
- la RAAC
- le patient connecté ...

Les déclarations d'EIAS sur ces thématiques ont toutes les chances d'être acceptées, ainsi que les EIAS avec des analyses bien approfondies. Par ailleurs, la qualité de l'analyse importe beaucoup pour éviter un rejet.

2/ La participation aux RMM de votre établissement est obligatoire quand elles existent:
En l'absence de RMM dans l'établissement, vous pouvez remplir la RMM virtuelle ou encore suivre la session de gestion des risques organisée par Orthorisq lors du e-congrès de la SOFCOT du 30 mars 2019, qui validera l'activité RMM.

3/ La participation à la demi-journée d'Orthorisq en présentiel au moins une année tous les 3 ans et en web-formation les 2 années restantes.
Attention, soyez vigilants : la **demi-journée présentielle d'Orthorisq** aura lieu cette année le **LUNDI 11 NOVEMBRE 2019 au matin de 7H45 à 12 heures** et elle sera intégrée au Congrès de la SOFCOT.

4/ Répondre obligatoirement à toutes les enquêtes d'Orthorisq au fil de l'année. En 2018, il y eu 6 enquêtes en plus de l'enquête de satisfaction des adhérents.

5/ Participer à une formation organisée par la SOFCOT : soit une inscription au Congrès de la SOFCOT, soit au e-congrès, soit la validation de 2 e-learnings (SOFCOT).

Votre bilan doit être réalisé tout au long de l'année ; n'attendez pas le dernier moment pour le faire et pensez à déclarer votre EIAS suffisamment à l'avance car le premier ne sera pas forcément accepté.

Par ailleurs nous sommes soucieux d'améliorer et de faciliter votre accréditation ; ainsi dès cet automne, vous disposerez d'un nouveau site internet avec un espace personnel qui vous sera dédié.

Cet espace personnel sera connecté en permanence par un web service avec le SIAM. Vous aurez ainsi accès à toutes les informations vous concernant en temps réel (bilan, EIAS etc…).

Vous connaitrez le nom et le mail, des experts qui gèrent votre bilan et votre EIAS (ce n'est habituellement pas le même). Toutes vos actions réalisées ou manquantes seront indiquées.

Vous disposerez de la date de votre dernière formation, présentielle ou web-formation. Un module enquête sera intégré au site facilitant l'accès à toutes les enquêtes.

De nombreuses informations y seront disponibles comme l'état de vos cotisations ou du remboursement partiel de vos primes de RCP par votre CPAM. Vous pourrez réaliser directement une inscription à la web-formation ou à la demi-journée présentielle.

Enfin nous mettrons en ligne une FAQ (foire aux questions) les plus fréquentes, ainsi que les News que vous devez connaître.

Cette année Orthorisq a fêté ses 10 ans de fonctionnement effectif, même si son acte de naissance remontre à octobre 2005. Nous avons présenté à l'Académie Nationale de Chirurgie à Paris, le 6 mars dernier, sous la présidence de Jacques Caton, le bilan de ces 10 ans d'activités.

Au 31 décembre 2018, Orthorisq demeure toujours la première OA avec 1730 accrédités, suivie respectivement en nombre de praticiens accrédités par les gynécologues (1166), les anesthésistes (850) et les chirurgiens viscéraux (780).

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir des jeunes orthopédistes dans l'association avec l'intégration du CJO (Collège des jeunes Orthopédistes) au CA d'Orthorisq. Nous avons prévu de leur attribuer un siège d'administrateur lors de la modification de nos statuts qui sera proposée à la prochaine Assemblée Générale extraordinaire en novembre.

Pendant ces 10 ans, nous avons étudié 23 situations à risques, analysé plus de 27 000 EIAS et validé 18 000 bilans. Des recommandations et des propositions de solutions pour assurer la sécurité des patients ont été élaborés et validées par la HAS.

Désormais, Orthorisq a su fédérer la très grande majorité des orthopédistes libéraux autour d'un projet basé sur la gestion des risques médicaux. Nous avons intégré progressivement dans notre pratique quotidienne **une véritable culture de gestion des risques** qui était absente il y a 10 ans.

Les adhérents ont appris à se servir d'Orthorisq pour faire remonter au niveau national des problématiques qu'ils n'arrivaient pas à résoudre au niveau local.

Nous regrettons cependant le manque d'engagement des praticiens hospitaliers publics qui ne représentent que 10% de nos adhérents. Néanmoins, cette situation est identique dans toutes les OA et s'explique probablement par l'absence de la prise en charge partielle de la prime de RCP qui ne concerne que les libéraux.

Nous avons obtenu que l'Accréditation (procédure volontaire) valide le DPC (procédure obligatoire).

Malgré l'abandon des tests concernant l'accréditation en équipe mono-disciplinaire, nous pensons toujours que l'avenir s'inscrit dans « l'équipe médicale » par une accréditation multi disciplinaire.

Le travail en équipe est un sujet central qui fera l'objet d'une table ronde en novembre 2019 lors de la demi-journée d'Orthorisq. C'est d'ailleurs un des quatre enjeux nationaux de la certification V2020.
Nous avons donc fait le choix de participer avec la HAS à de nouveaux tests qui viennent de débuter afin de réunir dans l'accréditation une équipe mixte composée d'anesthésistes et de chirurgiens. Les premiers résultats seront connus d'ici 6 mois.

Enfin nous avons eu la satisfaction de voir notre travail valorisé par le rapport UZAN publié en septembre 2018, qui a souligné tout l'intérêt de l'accréditation pour la re-certification qui devrait être mise en œuvre à partir de 2021.

Soyez persuadés que toute l'équipe d'Orthorisq est très mobilisée pour vous aider dans votre accréditation.

Bon courage à tous

Le Bureau d'Orthorisq

Orthorisq
56 rue Boissonade
PARIS, 75014
France